

The background of the cover is a classical painting of two mermaids. On the left, a mermaid with dark, curly hair wears a golden crown and a teal, off-the-shoulder gown with white ruffles. She sits on a rock, looking towards the right. On the right, a mermaid with reddish-brown hair is shown from the chest up, wearing a red dress and holding a large, dark fish. The background shows a seascape with a ship on the horizon under a cloudy sky.

**MADAME
DE MURAT**

**Contes
de fées
queer**

PRÉFACE DE SYLVIE ROBIC

Rivages poche
Petite Bibliothèque

À la fin du XVII^e siècle, Mme de Murat est une jeune aristocrate poursuivie et emprisonnée pour lesbianisme pendant près de treize ans. Elle invente aussi, avec d'autres consœurs romancières, la forme littéraire du conte de fées. Au sein de ce collectif de conteuses, elle est celle qui revendique le plus la solidarité féminine et la sororité d'une bande de « fées modernes » intrépides et transgressives. Celle aussi qui expérimente de la manière la plus inventive une écriture du trouble et de l'indifférenciation. Un véritable geste queer, où rien n'est figé, où la magie des métamorphoses met à nu la fabrique des identités de sexe ou de genre. Où grâce au filtre ludique de la féerie, Mme de Murat réussit à convertir en une formidable puissance créatrice sa marginalité sexuelle et sociale.

Collection dirigée par Lidia Breda

Madame de Murat

Contes de fées queer

Préface et notes de Sylvie Robic

Rivages poche
Petite Bibliothèque

Retrouvez l'ensemble des parutions
des Éditions Payot & Rivages sur

payot-rivages.fr

Couverture : © LF

© Éditions Payot & Rivages, Paris, 2024
pour la préface et la présente édition

ISBN : 978-2-7436-6207-3

PRÉFACE

Le geste *queer* d'une fée moderne

De nouvelles conteuses

Lorsqu'en 1698 Henriette-Julie de Castelnau, comtesse de Murat, publie ses deux premiers volumes de contes, *Contes de fées*¹ et *Nouveaux Contes des fées*², suivis en 1699 des *Histoires sublimes et allégoriques*³, elle a trente ans mais n'est pas une inconnue dans le monde des Lettres. Ses *Mémoires de Madame la comtesse de M...*⁴ ont déjà eu un

1. *Contes de fées. Dédiés à Son Altesse Sérénissime Madame la princesse douairière de Conty*, Paris, Cl. Barbin, 1698.

2. *Les Nouveaux Contes des fées*, Paris, Cl. Barbin, 1698.

3. *Histoires sublimes et allégoriques, dédiées aux fées modernes*, Paris, F. et P. Delaulne, 1699.

4. *Mémoires de Mme la comtesse de M...*, Paris, Cl. Barbin, 1697. Réimprimées sous le titre : *Mémoires de Mme la comtesse de M... avant sa retraite, ou la défense des Dames*, Lyon, Th. Almaury et H. Baritel, 1697.

grand succès et vont connaître de nombreuses rééditions. Sous la forme romanesque d'un pseudo-témoignage, elle y répond pied à pied aux *Mémoires de la vie du comte D... avant sa retraite*¹, de Saint-Évremond, récit misogyne et sans nuance. Dès ce premier succès de librairie elle définit ses intentions : prendre, comme écrivaine, la défense des femmes, avec les armes ludiques de la fiction. C'est sous cet étendard qu'elle va se lancer dans l'écriture des contes et participer à la réinvention talentueuse de ce genre par un véritable mouvement de romancières, dans les dernières années du XVII^e siècle français.

Le silence, posé depuis des siècles, sur l'importance de ces écrivaines dans la création de ce qu'il est convenu d'appeler le roman moderne est sidérant et en dit long sur l'hégémonie de quelques figures (masculines) dans la construction de notre histoire littéraire. Depuis une trentaine d'années, des travaux universitaires et des éditions accessibles commencent à réhabiliter ce qu'il n'est pas injuste de nommer un matrimoine littéraire occulté, qui ne peut être limité à *La Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette. Ces études montrent

1. *Mémoires de la vie du comte D... avant sa retraite*, par le Sieur de Saint-Évremond, 4 volumes, Paris, Michel Brunet, 1696.

que tout au long du XVII^e siècle, les femmes jouent en France un rôle considérable dans la production et la définition même de ce que l'on va appeler littérature, en lien notamment avec la création de cercles de sociabilités artistiques et intellectuelles présidés par des femmes, hors de la Cour¹. Certaines de ces femmes écrivent et au fil du siècle elles vont être de plus en plus nombreuses à publier, d'abord de manière anonyme puis sous leur nom. Comme l'affirme l'historienne de la littérature Joan Dejean, « dans les années 1680, la France a pour la première fois une véritable tradition littéraire féminine² » et il s'agit d'un phénomène sans précédent. Sous la houlette de la plus célèbre d'entre elles, Madeleine de Scudéry³, les écrivaines se sont emparé de ce qui n'est pas théorisé par les doctes comme un genre littéraire, à l'inverse des grands genres

1. Voir notamment Sylvie Robic, présentation des *Maximes* de Mme de Sablé (Paris, Rivages, coll. « Petite Bibliothèque », 2015).

2. Joan Dejean, « Un grand siècle pour les femmes auteurs » in *Femmes et littérature, une histoire culturelle 1*, Martine Reid (dir.), Paris, Folio, 2020, p. 555.

3. Voir notamment Sylvie Robic, « Penser ensemble la morale du monde », préface à Madeleine de Scudéry, *Du Mensonge*, Paris, Rivages, coll. « Petite Bibliothèque », 2008.

que sont le théâtre et la poésie : les formes romanesques, qu'elles vont explorer sous divers formats et dans de multiples combinatoires.

Après les deux grandes préceuses que sont Mlle de Scudéry et Mme de Villedieu¹, les années 1690 voient l'arrivée d'une nouvelle génération, dont les publications régulières représentent désormais plus du tiers des romans sous presse chaque année². Roman-mémoire, nouvelle, histoire ou journal deviennent autant d'espaces d'expérimentation et de liberté pour ces jeunes romancières. Mais la réinvention du conte populaire d'origine orale et folklorique en un genre littéraire à la mode va devenir leur principale forme d'expression et leur plus grand succès. L'image que nous en a transmise l'histoire littéraire est une fois de plus déformée et tronquée : Charles Perrault est pour la postérité l'auteur unique de ce renouveau du conte à la fin du XVII^e siècle, alors qu'il n'en fut que l'un des acteurs et que ses contes, tant dans leur écriture que dans leur

1. Voir notamment Sylvie Robic, « La nuit, de face », préface à Mme de Villedieu, *Les Désordres de l'amour. Histoire de Givry*, Paris, Rivages, coll. « Petite Bibliothèque », 2015.

2. « De 1687 à 1699, 33 % des romans qui paraissent en France sont écrits par une femme » (Joan Dejean, *op. cit.*, p. 607).

projet affiché, sont délibérément singuliers par rapport à la vogue du conte mondain incarnée par ses consœurs. Sur le frontispice de ses *Histoires ou Contes du temps passé*¹, Perrault cultive un malentendu ou pour le moins une ambiguïté : l'image de la vieille nourrice au coin du feu renvoie à un imaginaire de contes de veillée, d'origine orale et populaire, et à destination des enfants. Cette inscription factice dans une tradition populaire, doublée d'une fausse naïveté stylistique, n'est qu'une stratégie littéraire, puisque le public visé par les *Contes* de Perrault est celui des gens du monde, cultivés et adultes. Les conteuses, elles, renvoient aux oubliettes la vieille nourrice et la « naïve simplicité² » du matériau folklorique, et revendiquent d'emblée de s'adresser, avec ses propres codes, à ce public adulte et mondain.

Marie-Jeanne L'Héritier, Marie-Catherine d'Aulnoy, Catherine Bernard, Charlotte-Rose Caumont de La Force, Catherine Durand, Henriette-Julie de Castelnau dite Mme de Murat sont les plus prolifiques d'entre elles. Parler d'un mouvement de conteuses n'est pas abusif, car elles se connaissent,

1. *Histoires ou Contes du temps passé. Avec des moralités*, « par le fils de Monsieur Perrault de l'Académie française », « suivant la copie, à Paris », 1697.

2. Selon l'expression de Perrault dans la préface de la première édition de ses *Contes*, 1697.

ont parfois des liens familiaux, s'écrivent, se font signe à travers leurs récits et se soutiennent face à la polémique quand, à l'engouement du public, répond le vif dégoût de certains critiques. Prises à partie en tant que romancières par Boileau dans sa dixième *Satire*, « Contre les femmes¹ », en 1694, vilipendées par les *Entretiens sur les contes de fées* de l'abbé Pierre de Villiers en 1699², elles se serrent les coudes. La réprobation de leurs détracteurs masculins est à la fois esthétique et morale, elle tourne en dérision une littérature de « mauvais goût³ » et condamne les mœurs dissolues de ses autrices. Pour l'histoire littéraire à venir, la messe est dite. En 1956, dans sa célèbre *Histoire*

1. Nicolas Boileau-Despréaux a publié en 1666 un premier ensemble de sept satires, qu'il va compléter dans les trente années qui suivent. En 1694 paraît la « Contre les femmes », *Satire X*, qu'il prétend avoir écrite dix ans plus tôt. Voir Boileau, *Œuvres I*, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1969.

2. Y met en scène une conteuse fictive se moquant elle-même de sa production et de son succès : « Elle dit partout que c'est la plus mauvaise marchandise du monde » (Abbé de Villiers, *Entretiens sur les contes de fées et sur quelques autres ouvrages du temps. Pour servir de préservatif contre le mauvais goût. Dédiés à Messieurs de l'Académie française*, Paris, J. Colombat, 1699).

3. Comme dans le titre du pamphlet de l'abbé de Villiers.

*de la littérature française au XVII^e siècle*¹, Antoine Adam les annule en quelques lignes et associe, dans son mépris littéraire, style insipide ou tarabiscoté et vies jugées scandaleuses. Sans doute eût-il été plus judicieux de s'interroger rétrospectivement sur ce que les attaques virulentes de certains de leurs contemporains révélaient de l'importance publique et symbolique de ces écrivaines.

Appartenant par sa famille à l'élite aristocratique parisienne, Mme de Murat y fréquente plusieurs lieux de sociabilité et entretient des relations amicales et intellectuelles avec la plupart des écrivaines de sa génération, notamment avec Mme d'Aulnoy, dont elle partage le destin – banal à l'époque – de jeune fille mariée contre son gré à un époux âgé et violent². Elle est celle qui va le plus théoriser cette sororité littéraire, inventant la figure des conteuses en « fées modernes », autrement plus pimpantes que la nourrice de Perrault. Elle est celle dont les

1. Volume 5 in Antoine Adam, *Histoire de la littérature au XVII^e siècle*, 5 volumes, Paris, Domat, 1948-1956.

2. Henriette-Julie de Castelnau, issue d'une famille de militaires de haute lignée, épouse en 1691, à 23 ans, Nicolas de Murat, comte de Gilbertez, colonel d'infanterie, issu d'une très ancienne noblesse d'Auvergne, et déjà veuf. Ils auront un fils, César, en 1692, mais Mme de Murat se sépare rapidement de son mari et choisit de vivre seule à Paris.

écrits attirent le plus l'attention sur les inégalités qui frappent en son temps la condition féminine. C'est aussi celle qui paiera le plus cher, dans son existence même, son goût pour le plaisir et la liberté. Des rapports de police, rédigés dès 1698, mentionnent les « désordres de Mme de Murat¹ » dans sa vie privée et comme le résume le lieutenant de police René d'Argenson, vraisemblablement chargé de la surveiller et auteur des rapports : « Il n'est pas facile d'exprimer en détail tous les désordres de sa conduite, sans blesser les règles de l'honnêteté². » Derrière des expressions comme « impiétés domestiques » et « attachement monstrueux pour des personnes de son sexe³ », il y a les accusations de libertinage et de lesbianisme. À partir de 1700, désormais séparée de son mari⁴, déshéritée par sa mère, elle s'exile dans le Limousin chez une amie, Mme de Nantiat, chassée elle aussi de Paris par des accusations analogues. Arrêtée en avril 1702, elle est emprisonnée au château de Loches, transférée au château de Saumur en 1706,

1. M. R. de Voyer, marquis d'Argenson, *Rapports inédits du lieutenant de police René d'Argenson (1697-1715)*, Paris, Plon, 1891, p. 3.

2. *Ibid.*, p. 10.

3. *Ibid.*, p. 11.

4. Cette séparation, de son fait, est surprenante pour l'époque.

au château d'Angers en 1707, puis reconduite à Loches la même année où sa peine commuée en une assignation à domicile, elle s'installe en ville, recrée autour d'elle une petite sociabilité locale et rédige son ample *Journal* à l'attention de sa cousine Mlle de Menou. À partir de 1709, une intervention auprès du duc d'Orléans lui permet de bénéficier d'une semi-liberté, dans le Limousin, puis d'une liberté totale en 1715 quand le duc d'Orléans devient régent. Souffrante et très fragile depuis ses années de détention, elle meurt dans le château familial près du Mans en septembre 1716. La froideur de ce résumé chronologique ne saurait masquer que sur ses quarante-huit années d'existence, Mme de Murat en vécut treize en prison, privée de la liberté d'agir et d'aimer à sa guise. Qu'elle y laissa sa santé et ses enthousiasmes. Mais qu'elle ne cessa pas d'écrire. Et qu'elle reste, avec Mme d'Aulnoy et Mlle de La Force, l'une des romancières les plus productives de la fin du XVII^e siècle.

Modernité des fées

Comme toutes les conteuses de sa génération, Mme de Murat est une descendante de la constellation précieuse qui, autour de Mlle de Scudéry et dès les années 1650, réfléchit à l'impuissance

sociale des femmes, s'interroge sur leur éducation, dénonce les mariages forcés et fait des suggestions aussi étonnantes et radicales que la grève du mariage, le mariage à l'essai avec contrat renouvelable chaque année, le mariage jusqu'à la naissance du premier enfant ou tout simplement l'amour libre¹. À l'aune des revendications précieuses, les écrivaines des années 1690 vont donc reprendre trames et motifs traditionnels des contes, mais en les décalant ou en les renversant jusqu'à la parodie. Là où le conte populaire n'est bien souvent qu'une utopie contrainte, au dénouement conservateur, sa réécriture mondaine va être résolument ludique et l'occasion d'un renversement féministe des relations de pouvoir. Déstabilisée dans sa leçon et sa portée morale, la source folklorique revue et corrigée par les conteuses l'est aussi dans sa forme où se mêlent à plaisir références littéraires et allusions à l'actualité.

Ainsi les quatre récits choisis pour cette édition – « Le Roi porc », « Le Sauvage », « L'Aigle au beau bec » et « Peine Perdue » – sont-ils autant de réécritures distanciées et théâtralisées d'un merveilleux exubérant où domine, souvent ironiquement, la puissance féminine des fées.

1. Autant de suggestions développées dans le roman de l'abbé de Pure, *La Précieuse ou le Mystère des ruelles*, Paris, G. de Luyne, 1656-1658.